

DÉCRET

Les IGH prennent de la hauteur

Les immeubles de bureaux sont aujourd'hui classés Immeubles de grande hauteur (IGH) au-dessus de 28 mètres alors que pour les logements, la hauteur doit être supérieure à 50 mètres. Dans une optique de simplification, un décret, qui pourrait paraître en juin, prévoit d'homogénéiser la règle. Tous les immeubles seront alors déclarés IGH à partir de 50 mètres. Cette proposition aurait pour impact de réduire significativement les charges des immeubles de 28 à 50 mètres. Ces derniers n'auraient par exemple plus pour obligation d'assurer la présence de personnel de sécurité incendie en permanence. Cette homogénéisation réglementaire pourrait également favoriser la mixité au sein des immeubles, voire la réversibilité des usages. Par ailleurs, ces évolutions permettront peut-être de relancer la construction d'immeubles de moyenne hauteur, aujourd'hui peu nombreux. ●

SYNDICAT

Nouveau président pour le SNBVI

Depuis janvier dernier, le Syndicat national des bardages et vétures isolés (SNBVI) est présidé par Pascal Chillet, directeur général de FunderMax France. Il succède à Thierry Leverrier, PDG de Caréa. Ses objectifs à l'horizon 2017 sont axés sur « l'amplification des actions du SNBVI pour promouvoir la façade intelligente comme solution incontournable pour l'ITTE, faire évoluer les cadres juridiques, réglementaires et fiscaux et accompagner les professionnels dans toutes les étapes de l'acte de bâtir. » ●

CHARTRES

Les façades d'un centre de formation percées d'ouïes



Un nouveau bâtiment de 3 000 m² va bientôt venir compléter le pôle automobile du centre de formation des apprentis (CFA) de Chartres. Il abritera un atelier mécanique, une zone de maintenance, un magasin central pour les pièces détachées et une salle dédiée aux bancs moteurs. L'ouvrage en béton est habillé de 800 m² de cassettes en aluminium composite (Etabond de Elval-Colour) liaisonnées au gros œuvre par des profils métalliques posés verticalement. Pour épouser les angles arrondis de l'ouvrage, 70 m² de ces parements ont été cintrés. Une opération de façonnage qui est venue compléter l'usinage et le pliage de tous les éléments de bardage. Ces derniers sont en effet fendus d'ouïes en relief qui animent la façade et accrochent la lumière. Ce travail, réalisé par l'entreprise Acodi, a été effectué en collaboration étroite avec l'architecte (SBBT Architecture). ●

Un nouveau bâtiment de 3 000 m² va bientôt venir compléter le pôle automobile du centre de formation des apprentis (CFA) de Chartres. Il abritera un atelier mécanique, une zone de maintenance, un magasin central pour les pièces détachées et une salle dédiée aux bancs moteurs. L'ouvrage en béton est habillé de 800 m² de cassettes en aluminium composite (Etabond de Elval-Colour) liaisonnées au gros œuvre par des profils métalliques posés verticalement. Pour épouser les angles arrondis de l'ouvrage, 70 m² de ces parements ont été cintrés. Une opération de façonnage qui est venue compléter l'usinage et le pliage de tous les éléments de bardage. Ces derniers sont en effet fendus d'ouïes en relief qui animent la façade et accrochent la lumière. Ce travail, réalisé par l'entreprise Acodi, a été effectué en collaboration étroite avec l'architecte (SBBT Architecture). ●

SAINT-LOUIS

Un site multifonctionnel se pare de métal déployé

Le « Forum » est le nouvel équipement culturel et sportif de Saint-Louis (68). Situé sur un vaste terrain à proximité du centre-ville, il cohabite, au sein d'un quartier plutôt résidentiel, avec des maisons et pavillons mais aussi des immeubles collectifs de grande hauteur et des sièges et ateliers d'entreprises. Une configuration sur plusieurs échelles qui a poussé les concepteurs de l'ouvrage (agence Manuelle Gautrand Architecture) à l'intégrer dans son environnement sans créer de rupture. « Le programme possède également de forts contrastes entre des espaces d'accueil/bureaux/vestiaires de petite taille et les deux équipements majeurs que sont la salle des fêtes et le grand hall, occupant des surfaces beaucoup plus importantes », expliquent les architectes. Pour marier toutes ces contraintes, ces derniers ont travaillé sur un « jeu de volumes progressifs qui puissent s'articuler entre eux ». Les quelques 5 700 m² sont ainsi décomposés en treize volumes s'emboîtant les uns aux autres comme un puzzle, les plus petits à l'extérieur, les plus imposants à l'intérieur. Tous sont revêtus des mêmes principes de formes, de matériaux et d'ouvertures pour « une écriture globale homogène ». Le matériau de finition, le métal déployé (Métal déployé), habille toitures et façades (respectivement 5 000 m² et 3 000 m²). Sa couleur, proche du cuivre naturel, s'inspire du passé industriel du site. Elle a été obtenue grâce à un vernis translucide spécifique intégrant de la poudre de cuivre. Ce procédé permet à la façade de changer de

teinte en fonction de la lumière, allant du blanc à l'orange vif, en passant par toute une gamme de roses.

Cette enveloppe a été mise en œuvre sur un complexe métallique léger fixé sur la structure en béton. Un vaste plenum joue le rôle de protection thermique en été en créant de l'ombre et procure une sorte de ventilation naturelle grâce aux ouvertures du métal déployé. L'utilisation de la climatisation est ainsi optimisée. Ce complexe a notamment participé à la labellisation BBC Effinergie du bâtiment. ●

